

**PREAVIS AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA
POLICE NORD VAUDOIS**

Date :	1 ^{er} octobre 2015	Préavis 03/2015
Objet :	Adoption du budget 2016	

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'art. 17, chif. 5 du statut de l'association intercommunale Police Nord Vaudois, nous vous soumettons pour adoption le budget 2016, tel que présenté au Comité directeur de l'association en date du 29 septembre 2015.

La Ville d'Yverdon-les-Bains en qualité de commune boursière a établi le budget sous le chiffre 611 *par extrait de ses comptes*. Nous vous présentons dès lors, ci-après, l'ensemble détaillé de ces rubriques qui permettent d'assurer l'équilibre financier, tel que défini à l'art. 33 dudit statut.

Le budget 2016 de la Police Nord Vaudois, dont la charge financière est globalement stable par rapport à 2015 (+2.1%), tient néanmoins compte du développement structurel, de l'augmentation graduelle des effectifs et des moyens opérationnels, permettant ainsi à notre organisation d'accueillir les nouvelles Communes partenaires au 1^{er} janvier 2016, en respect des exigences liés à l'organisation policière vaudoise (LOPV).

I. Caractéristiques du budget 2016

Salaires

L'augmentation du poste "traitements" (+474'200.—) provient pour l'essentiel de l'accroissement des effectifs policiers de 5 ETP d'une part et des augmentations statutaires d'autre part.

Frais de formation

Ce poste subit une augmentation de CHF 112'700.— par le fait que deux écolages supplémentaires nous ont été accordés par rapport au budget précédent (CHF 55'000.- par aspirant).

Achat de machines et mobilier

Cette rubrique présente une hausse de CHF 35'600.— pour 2016, justifié par la mise en place d'un système d'aide à l'engagement (SAE) qui permettra une coordination optimale des forces policières de terrain.

Entretien machine et matériel

L'acquisition d'un appareil de détection de l'alcoolémie à CHF 14'000.— en 2016 explique l'augmentation de cette rubrique. En effet, une nouvelle norme de détection contraindra tous les corps de police, dès l'année prochaine, à faire acquisition d'un tel appareil, en remplacement de la traditionnelle prise de sang.

Entretien matériel spécialisé

L'augmentation de CHF 35'100.— correspond au montant de la maintenance annuelle du futur système d'aide à l'engagement (SAE).

Prestations fournies par la Ville d'Yverdon-les-Bains

La Ville d'Yverdon-les-Bains met à disposition son service des Ressources humaines pour la gestion du personnel PNV, sans contrepartie financière. Les autres prestations entrent dans les coûts de l'association comme suit :

- Centrale-réception	396'500.00
- Véhicules et garage	165'700.00
- Sécurité scolaire	38'800.00
- Gestion des amendes	85'300.00
- Gestion informatique	50'000.00
- Gestion contentieux et comptabilité	40'000.00
- Total des prestations	CHF 776'300.00

Par rapport à 2015, ces prestations sont en diminution de CHF 175'300.—. Cette baisse s'explique principalement par l'ajustement des coûts salariaux de la centrale-réception (bascule d'un ETP à la police administrative) et des instructeurs scolaires (tous les traitements inclus dès 2016 dans la masse salariale de la police régionale).

Loyer interne – locaux

Les frais de locaux sont calculés sur la base des mètres carrés effectifs utilisés par la Police Nord Vaudois. La hausse de CHF 68'600.— en 2016 s'explique par les coûts du futur bureau de police de la gare CFF d'Yverdon-les-Bains, qui devrait être exploitable dès le printemps 2016.

II. Charges et recettes par nature

		B U D G E T 2 0 1 6	
611	Coût de la police régionale	Charges	Recettes
	Indemnités des autorités	20'000.00	
	Traitements	7'770'200.00	
	AVS-APG-AC	490'300.00	
	Allocations familiales	176'780.00	
	Caisse de pension	1'243'240.00	
	Assurances accidents	38'860.00	
	Frais de déplacement	10'000.00	
	Frais de formation	353'400.00	
	Frais divers du personnel	29'300.00	
	Livres, journaux, annonces	10'500.00	
	Frais administratifs divers	51'000.00	
	Achat machines et mobilier	96'300.00	
	Uniformes et équipements	214'000.00	
	Energie	2'500.00	
	Entretien machines et matériel	30'000.00	
	Entretien matériel spécialisé	99'100.00	
	Loyer Orbe	46'000.00	
	Frais de port	5'000.00	
	Prestations de tiers	110'000.00	
	Assurances	2'600.00	
	Frais de mise en fourrière	25'000.00	
	Amortissements	115'600.00	
	Prestations internes	776'300.00	
	Loyer interne	577'200.00	
	Intérêts internes	15'000.00	
	Ventes et frais de fourrière		30'000.00
	Prestations fournies		170'000.00
	Amendes		280'000.00
	Amendes radar		500'000.00
	Part. fin. des communes		2'104'100.00
	Part. fin. Yverdon-les-Bains		9'224'080.00
		12'308'180.00	12'308'180.00

III. Conclusion

En résumé, le budget 2016 se décline de la façon suivante :

Charges	12'308'180.— (+2.1%)
Recettes	980'000.— (+22.5%)
Contribution Chamblon	43'200.— (nouveau)
Contribution Cheseaux-Noréaz	61'300.— (nouveau)
Contribution Corcelles-sur-Chavornay	16'800.— (+12.8%)
Contribution Ependes	17'400.— (+4.2%)
Contribution Essert-Pittet	6'900.— (+3.0%)

Police Nord Vaudois

Rue du Valentin 12 – Case postale 1125 – CH-1401 Yverdon-les-Bains

Tél. +41 24 423 66 66 – Fax +41 24 423 66 33 – www.policenv.ch – poladm@policenv.ch

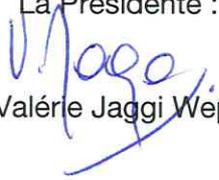
Contribution Method	29'400.— (nouveau)
Contribution Montcherand	31'400.— (+3.6%)
Contribution Orbe	1'787'700.— (-1.3%)
Contribution Pomy	44'200.— (nouveau)
Contribution Suchy	32'800.— (+0.0%)
Contribution Suscévaz	9'900.— (nouveau)
Contribution Treycovagnes	23'000.— (nouveau)
Contribution Yverdon-les-Bains	9'224'080.— (-1.3%)

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA POLICE NORD VAUDOIS
sur proposition du Comité Directeur,
entendu le rapport de la Commission de gestion
décide

Article 1 : le budget 2016 de l'Association intercommunale de la Police Nord Vaudois est adopté tel que présenté.

AU NOM DU COMITE DIRECTEUR

La Présidente :

Valérie Jaggi Wepf

Le Secrétaire :

Pascal Pittet